



Côté cimetières :

Nous réactualisons le règlement des deux cimetières de la commune, celui du pied de l'église, intercommunal (avec Sermamagny) et le cimetière route de Chaux. Plus complet et répondant aux exigences actuelles de sécurité, en conformité avec la loi et les tendances communautaires (notamment pour les columbariums), ce règlement traite des dispositions générales, des terrains non concédés, des concessions (30 et 50 ans), des inhumations et taxes municipales. Validé en principe prochainement par le conseil municipal, et intégrant aussi la présence d'un columbarium budgétisé pour 2010, il sera affiché aux entrées des deux lieux de sépulture.

Bien que cette loi nouvelle ne s'impose que pour les communes de plus de 2000 habitants, il apparaît judicieux et souhaité de répondre aux demandes faites de columbarium, d'un jardin du souvenir, d'un ossuaire dans le cimetière route de Chaux.

En ce qui concerne la collaboration pratique avec la commune de Sermamagny, nous avons approuvé conjointement un accord amiable qui délèguera un employé communal régulièrement aux travaux dans le cimetière commun. Hormis les travaux de nettoyage et de désherbage, il nous faudra araser toutes les pièces métalliques pointues des grilles, pour des raisons de sécurité. Donc, nous demandons aux ayants-droits de concessions, de prendre contact avec la mairie pour ces travaux qui leur incomberont, la commune se chargeant des travaux sur les tombes dont manifestement, plus aucun ayants-droit ne se déclare.

En outre, pour une administration plus claire du « vieux » cimetière, nous faisons appel soit à vos souvenirs, soit à d'anciens documents qui permettraient de savoir qui est enterré dans différents « carrés », car la mairie, étrangement, ne dispose d'aucun plan ni registre.

Les jeux d'ici et d'ailleurs:

Le Centre Social et Culturel de la Communauté de Commune de la Haute Savoureuse (CCSCHS) informe que les « **jeux d'ici et d'ailleurs** » font escale à Lachapelle Sous Chaux.

Cette année, c'est notre village qui accueillera cette onzième édition organisée par le centre socioculturel la Haute Savoureuse. L'idée est de prendre le temps de jouer ensemble, en famille et entre générations.

Venez donc découvrir (ou redécouvrir) les jeux de réflexions et d'adresse, les jeux de maintenant et ceux de votre enfance... les insolites et les « sur dimensionnés ». Les jeux d'ici et ceux d'ailleurs...

Tout le monde peut participer et c'est gratuit. Une seule condition : les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Un goûter clôturera cette journée.

Nous vous attendons nombreux, petits et grands, **le mercredi 16 décembre 2009**, de 14h00 à 17h00 à la salle communale.

Les animateurs du centre

Le « ciné » :

Communiqué du ciné organisé par le centre socioculturel :

- Samedi 21 novembre 2009 : « le petit Nicolas », de Laurent Tirard, à 20 h 30, au théâtre des 2 Sapins à Giromagny
- Samedi 5 décembre 2009 : « Toni », (film de Jean Renoir) à 20 h 30, au théâtre des 2 Sapins. Ce film tout public, fait partie de la programmation du festival « entrevues ».

• Tarifs :

2,5 € pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans

3,5 € pour les adultes.

Les bénévoles ciné

Animations :

Le Comité Consultatif Animation se réunira mardi 8 décembre à 20h00 dans la salle du Conseil. Au programme de cette réunion : préparation de la soirée de la Saint Sylvestre et réflexion sur les animations 2010. Toutes les personnes qui veulent participer sont les bienvenues. Un grand merci aux bénévoles pour leur participation à la soirée friture qui a rassemblé 150 personnes.

Trier c'est préserver l'environnement et c'est économiser !

En triant, vous ne faites pas seulement du bien à la planète : vous préservez votre environnement immédiat et votre santé.

Concernant le plastique, les bouteilles d'huile sont maintenant recyclables (contrairement à ce qui est indiqué dans le guide). Vous pouvez les mettre dans le container à plastique à condition de bien les vider.

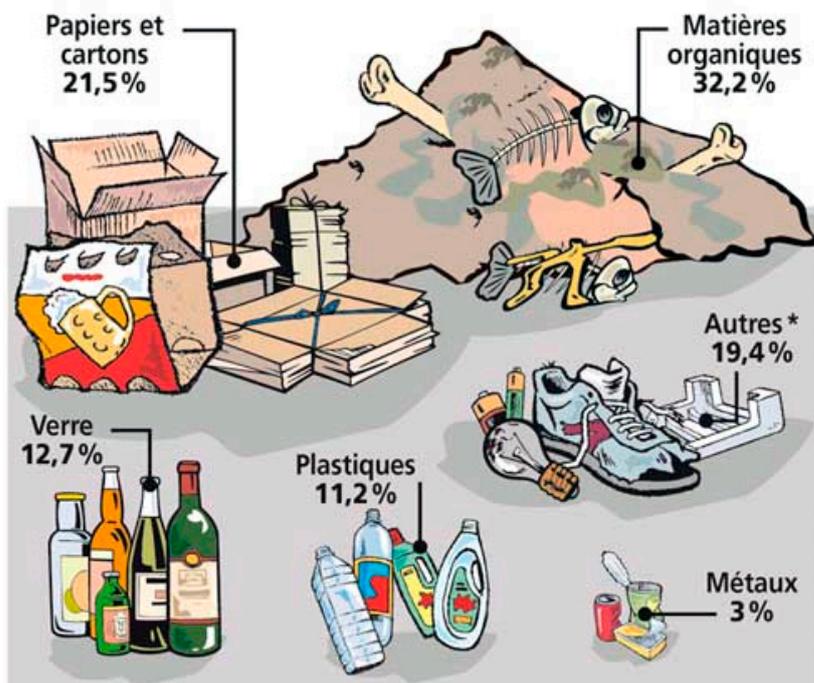
La composition de nos poubelles a connu peu de bouleversement depuis 1993 à l'exception des textiles sanitaires.

On y trouve :

- Les matières organiques (32,2%),
- Les papiers-cartons (21,5%),
- Le verre (12,7%),
- Les plastiques (11,2%),
- Les métaux (3%),
- Autres (19,4%).

On note une légère baisse de la part des emballages (carton, plastique et verre), de 39 à 32%. En parallèle, on note près de 9% de textiles sanitaires (couches, lingettes, mouchoirs papier ...), soit 34 kilos par habitant par an, une augmentation significative depuis 1993.

Le recyclage continue sa progression : sur 37,77 millions de tonnes de déchets ménagers, 33,5% sont orientés vers du recyclage matière ou organique contre 31% en 2005. Les objectifs fixés par le Grenelle prévoient d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.



Déchets des ménages : composition de la poubelle

Le Grenelle prévoit d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.

Nos poubelles (celles de déchets résiduels) contiennent encore jusqu'à 100 kg/habitant/an de déchets potentiellement recyclables : papiers, cartons, plastiques, métaux et surtout verre : c'est en effet encore près de 20 kg/habitant/an de verre qui ne sont pas orientés vers les collectes sélectives.

Suite au Grenelle Environnement, les pouvoirs publics ont fixé l'objectif de réduire les ordures ménagères et assimilées de 7 % sur 5 ans.

Cette politique privilégie la prévention de la production de déchets puis le recyclage et la valorisation organique afin de diminuer les quantités incinérées et stockées.

Quelques chiffres :

- 75 % des emballages ménagés recyclés en 2012.
- - 15 % de déchets enfouis ou incinérés en 2012.
- 35 % de recyclage en 2012 et 45 % en 2015, pour les déchets ménagers et assimilés.

Trier plus aujourd'hui, c'est dépenser moins demain.



Tout le programme de votre région sur: www.reduisonsnosdechets.fr

